

Liban : tendances actuelles, s'il en est, d'une « francophonie chiite » ou d'un lien entre *langue* et *politique*

« Nombre de Libanais chrétiens voient dans l'allégeance de leurs concitoyens musulmans au monde arabe qui les entoure un manque de loyalisme à l'égard de la nation et nombre de musulmans voient dans la francophonie des Chrétiens une séquelle de l'impérialisme culturel français. La menace que constituent pour la nation ces allégeances supra-nationales n'est pas toujours sans fondement car il arrive qu'elles prennent le pas sur l'allégeance nationale¹. »

Au-delà de tout éventuel débat² sur le maintien ou non du nombre de francophones au Liban, cette francophonie conserve-t-elle pour autant le même « visage », la même « origine confessionnelle » ? En d'autres termes, si maintien il y a, est-ce toujours, ou exclusivement dû à la communauté chrétienne, réputée francophile et de tradition francophone ?

* Docteur en Sciences du Langage-Linguistique, Université de Rouen Normandie, France.
(1) ABOU, S. (2002), *L'identité culturelle*, suivi de *Cultures et droits de l'homme*, Presses de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, p. 171.
(2) KAZWINI-HOUSSEINI, A. (2015), *Plurilinguisme et identités au Liban : quels enjeux pour la francophonie ?*, Thèse de doctorat, Volume I, Université de Rouen, Normandie Université, France. En cours de publication, pp. 454-459 (notamment pour une synthèse conclusive sur le français au Liban à l'école et à l'université).

Des études (nous verrons lesquelles) ont signalé le rôle ou l'apport de la communauté chiite à la francophonie au Liban. Cette confession ou *tâ'ifa*³ du pays est en outre la première aussi bien sur le plan du nombre que sur celui que des spécialistes du chiisme libanais, comme Catherine Le Thomas⁴ ou Aurélie Daher⁵, décrivent comme une « mobilisation », ou en quelque sorte, une (*re*)naissance chiite.

L'essor de la communauté chiite s'est en tout cas accompagné d'une forte demande en matière éducative, à savoir la création de nouvelles écoles. Ces « besoins » se sont notamment accrus dès la fin de la guerre civile, lors du retour d'une partie de la diaspora⁶ libanaise chiite des pays d'Afrique noire, en 1991. Selon ces mêmes études plus ou moins récentes évoquées plus haut, ces écoles auraient fait le choix du français comme langue de scolarisation. Toutefois les sources en question n'avancent aucun chiffre concernant le pourcentage de telles écoles, d'où l'intérêt d'une enquête que j'ai été amené à réaliser auprès de ces dites écoles de

(3) BALANCHE, Frédéric (2014 : 50) indique que « Maxime Rodinson, dans son ouvrage *L'Islam, politique et croyance* de 1993, définit très clairement le concept de « communauté » dans le monde musulman. Le terme employé en arabe « *taifa* » signifie « *groupement* », et n'a aucune connotation religieuse. Il ne s'agit ni d'une invention de l'impérialisme occidental ni le produit d'une ardeur religieuse mais d'une construction sociale qui a émergé au fil des siècles dans le contexte particulier de l'Empire ottoman. Les communautés étaient des groupements idéologiques d'activistes ouverts à l'origine et qui se sont progressivement fermés et ont évolué vers des formations de type ethnico-national. »

LE THOMAS, Catherine (2012 : 19) indique que la *tâ'ifa*, « sans origine à connotation religieuse, fait habituellement référence à l'un des 18 groupes à base confessionnelle qui font partie de la structure institutionnelle et socioreligieuse du système sociopolitique libanais. ». Le terme fait appel selon elle, à un certain degré de « cohésion de structuration et de conscience collective ». Cette notion de *tâ'ifa* au Liban relève à la fois de notions religieuses, sociologiques et juridiques.

C'est ainsi que ce même terme a donné lieu à *tâ'ifiyya* : confessionnalisme. Voici les *tawâ'if* (pluriel de *tâ'ifa*) libanaises, par ordre alphabétique et sans tenir compte de leur « poids » numérique ni distinguer celles qui sont chrétiennes de celles qui sont musulmanes ou considérées comme telles, : les alaouites, arméniennes catholiques, arméniennes géorgiennes, chaldéennes, chiites, coptes, druzes, évangéliques, grecque-catholiques, grecque-orthodoxes, ismaéliennes, israélites, latines, maronites, nestorienne, sunnites, syriennes catholiques et syriennes orthodoxes (jacobites).

(4) Notamment son ouvrage datant de 2012 : *Les écoles chiïtes au Liban. Construction communautaire et mobilisation politique*, Paris, Karthala.

(5) Notamment son ouvrage datant de 2014 : *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, PUF.

(6) CHEHADÉ (2008 :18-19) : « Des familles chiïtes, de retour au Liban après un long séjour en Afrique francophone, ont [...] favorisé l'ouverture de deux écoles francophones dans le sud du pays ».

la communauté chiite, dans le cadre de ma recherche en doctorat, soutenue en septembre 2015, et dont les résultats et leurs analyses seront repris ici.

Si le français est choisi comme langue de scolarisation, une question se pose : la « vitalité » de la francophonie libanaise, ne serait-ce que d'un point de vue quantitatif, dépend-t-elle désormais des choix linguistiques opérés par la communauté chiite ? Si ce lien peut être établi, une autre question pourrait être formulée : le choix du français est-il « conjoncturel » pour cette communauté ou, au contraire comme c'est le cas par exemple pour la communauté maronite, également identitaire ? Auquel cas, quelles en seraient les réelles motivations ?

Aussi soutient-on que les Libanais chiites choisissent le français pour des raisons politiques. Ainsi, Eloïse Cohen, dans un article⁷ intitulé *Le français, arme de contestation politique ?* paru en mars 2003 dans le quotidien *Le Monde*, indique-t-elle qu'« au Liban, les Chiites, à commencer par [...] le Hezbollah, [...] refusent de recourir à la langue du “Grand Satan”⁸ et systématisent l'enseignement du français dans leurs écoles communautaires ». D'autres, comme Claudia Chehadé en 2008, ont également avancé ce même type d'arguments.

Eu égard à des faits plus ou moins récents que je déclinerai plus loin, il est cependant probable que cette « francophilie » supposée de la communauté chiite serait à nuancer. Existe-t-il ainsi une relation entre *langue et politique* ? Nous verrons si un changement de position s'opère chez les Libanais chiites et les sympathisants du Hezbollah en particulier, au vu de l'actualité politique de ces dernières années.

(7) Consultable (absence de pagination) sur le lien suivant : http://www.lemonde.fr/archives/article/2003/03/07/le-francais-arme-de-contestation-politique_311977_1819218.html.

(8) Comprendre les Etats-Unis d'Amérique. Israël est, quant à lui, désigné comme étant le « Petit Satan ». Il s'agit ici du lexique iranien postrévolutionnaire, élaboré par l'ayatollah Khomeiny.

« Francophonie chiite » : état des lieux⁹

Les établissements scolaires « chiites » auraient donc fait le choix du français, comme langue de scolarisation selon des études déjà évoquées en partie dans l'introduction et sur lesquelles je reviendrai au fur et à mesure du développement. Le « visage » de la francophonie libanaise, autrement dit son « origine confessionnelle », est-il en train de changer ? Pouvons-nous aujourd'hui réellement considérer (si oui, en référence à quelles données ?) que le maintien du français au Liban, abstraction faite de sa qualité, n'est plus notamment l'apanage de la communauté maronite, connue traditionnellement pour ses francophonie et francophilie ?

C'est certainement dans le sud du pays (libéré en 2000 et jusqu'ici occupé par l'armée israélienne) que la demande a été la plus forte. Après la fin de la guerre civile, « dans les années 90, les hommes d'affaires libanais chiites qui ont fait fortune en Afrique francophone commencent à revenir » au pays. « Leurs enfants sont nés hors du Liban, ils ont reçu une éducation française, ils parlent le français, éventuellement le wolof, mais pas toujours l'arabe [libanais et maîtrisent encore moins l'arabe littéraire] », note Levisalles (2006)¹⁰. Une partie de ces parents souhaitait que leurs enfants poursuivent cette éducation francophone entamée en Afrique dans des lycées français. L'autre partie, des parents sympathisants de la mouvance du Hezbollah libanais, se tournait vers la France (et sa politique considérée comme pro-arabe) « par défiance à l'égard des Anglo-Américains vus comme les "alliés des sionistes" », ajoute Levisalles (*Ibid.*).

En réponse à une question sur les « défis de la francophonie » et les « solutions » qui peuvent lui être apportées, Patrice Paoli, l'ambassadeur français au Liban jusqu'en juin 2015, reconnaissait désormais que ce dynamisme de la francophonie libanaise (dans Chakhtoura, 2015) « se nourrit de sa diversité [entre autres] communautaire, [...] sans doute plus grande que par le passé ». Par « communautaire », s'agirait-il de

(9) KAZWINI-HOUSSEINI, A. (2015 : 174-184) : certaines analyses ont été reprises telles quelles.

(10) Article (absence de pagination) publié dans *Libération* le 16 mars. Celui-ci est consultable sur le lien suivant : http://www.liberation.fr/hors-serie/2006/03/16/engouement-des-chiites_33105

souligner une « extension » du français vers des communautés autres que le fief chrétien traditionnel ? Si oui, il est sans conteste question d'une nouvelle dynamique du français au Liban.

Commentant le taux de la francophonie qui, selon lui, demeure plus important chez les Chrétiens que chez les Musulmans, Hafez (2006 : 18) indique que l' « on assiste cependant à une importante progression dans la communauté chiite ».

Aussi relève-t-il les « facteurs [qui] conduisent cette communauté à s'intéresser au français ». Selon ma propre lecture de l'auteur, je peux en lister quatre que j'indiquerai et commenterai ci-dessous :

1. « le retour massif des émigrés d'Afrique francophone : un mouvement d'émigration des Libanais originaires du Liban Sud a eu lieu, en particulier, dans les années 1950-1970, vers les pays d'Afrique occidentale francophone. Cette population, qui n'était au départ que faiblement francophone, s'est trouvée immergée dans un milieu où le français sert de principale langue de communication, qu'elle a dû maîtriser à des degrés divers. À la fin de la guerre civile (1991), une majorité d'émigrés a fait son retour définitif vers le pays, et un grand nombre s'est établi dans la région de Tyr. ».

C'est dans la « ville-région » de Nabatieh¹¹, située également dans le sud du pays où vit une majorité de Libanais chiites, que sera construit quelques années plus tard, en octobre 1997, le lycée franco-libanais Habbouche-Nabatieh. Ce sont des proches du Hezbollah qui ont offert le terrain nécessaire à la construction de l'établissement. Ceux-ci, eux-mêmes parents d'élèves, « souhaitaient une présence française » comme l'indique Levisalles (2006), dans la région. Comme tous les lycées franco-libanais, celui-ci relève de la Mission Laïque Française (MLF) et est conventionné par le, désormais, ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Ainsi peut-on lire sur le site de la MLF : « Prévu pour conduire les enfants jusqu'en terminale, l'établissement a ouvert avec 266 élèves répartis en 5 classes de niveau maternelle et 6 classes de niveau élémentaire. Il en compte aujourd'hui [pour l'année scolaire 2014-2015]

(11) « Ville-région » : voir également *Mouhafaza*, pour le lexique administratif libanais.

près de 700¹² ». Toujours selon le même site, le « Lycée dispense un enseignement conforme aux instructions et programmes français mais dans l'emploi du temps des élèves, un horaire est réservé à l'enseignement de la langue arabe pour qu'à terme les enfants soient à l'aise dans les deux cultures. L'équipe éducative a fait le choix d'une pédagogie moderne, active, centrée sur l'enfant et faisant de lui un acteur de sa propre formation ».

Le goût prononcé des Chiites pour le français ne se limite pas au sud. Dans la Békaa, à Baalbek, « des étudiantes ont reçu des bourses de l'État iranien pour aller étudier le français en Iran, à Ispahan » (Levisalles, *Ibid.*). Aussi d'autres établissements d'obédience chiite comme les écoles al-Mabarrât en banlieue sud de Beyrouth, ont-ils, eux aussi, choisi un enseignement francophone. Les responsables éducatifs de ces écoles ont même « demandé à travailler avec les centres culturels français » (Levisalles, *Ibid.*).

S'agissant de cette francophonisation soutenue de la communauté chiite liée à ce contexte particulier qui est celle d'une « demande » ayant généré une « offre », Hafez cite l'actuelle directrice honoraire de l'Institut des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, Fadia Kiwan. Celle-ci qualifie dans un article¹³ ce fait, de « processus de francisation de la communauté chiite par le biais de la diaspora libanaise. Selon elle (toujours dans Hafez, *Ibid.* : 18), « les enfants d'émigrés sont de parfaits francophones et recherchent des établissements scolaires adéquats, des universités et des entreprises dans lesquelles ils peuvent progresser. »

2. « les changements socio-politiques et économiques que connaît le Liban à la suite de la guerre civile » : Hafez (*Ibid.* : 19) indique que « cette communauté [chiite] acquiert de nouveaux droits et privilèges et voit désormais ses membres occuper des postes clés dans les secteurs privé et surtout public où traditionnellement la connaissance d'une langue étrangère en l'occurrence le français,

(12) Le CRDP libanais indique 679 élèves dans son *Annuaire des écoles relevant de l'enseignement général pour l'année scolaire 2013-2014*, p. 326, paru en langue arabe en juillet 2015 et consultable en ligne sur le site du CRDP: <http://www.crdp.org/>

(13) KIWAN, F. (2002) (octobre), « Francophonie, entre ambitions et réalités », *Magazine, numéro spécial*, p. 32, Beyrouth [référence citée également par Hafez (2006 : 18)].

est un atout de réussite sociale.». Il ajoute (*Ibid.*: 19) que « l'apprentissage du français s'inscrit [pour la communauté chiite] dans une stratégie d'ascension sociale ».

Ce « processus » comporte des implications confessionnelles, éducatives, linguistiques et identitaires développées notamment dans les deux ouvrages, déjà cités, de Le Thomas et Daher, datant respectivement de 2012 et de 2014.

3. « l'ouverture de la France à la communauté chiite ». C'est ainsi que Hafez justifie en effet cette « ouverture » (*Ibid.*: 19) : « soucieuse d'élargir son aire d'influence auprès d'une communauté religieuse hostile à la politique américaine de plus en plus menaçante envers les Arabes face à Israël, la France s'est fixée parmi ses objectifs de renforcer et de consolider la francophonie au Liban-Sud. ».

Ces propos de Hafez (*Ibid.*: 19) peuvent être confirmés par cet extrait tiré de l'article de Gérard Claude dont le titre (*Les relations franco-libanaises sous la présidence de Jacques Chirac*) révèle la période à laquelle fait allusion Hafez. Ainsi indique Claude (2008) que : « “La nouvelle donne” de la politique française entend prendre en considération les mutations de la société multiconfessionnelle libanaise : le déclin de la communauté chrétienne au profit des populations sunnites et chiites. La France s'est donc employée à se rapprocher des communautés musulmanes, pour se défaire de son image de puissance “protectrice” des maronites ».

De ce « rapprochement » sont nées plusieurs initiatives en faveur de la communauté musulmane chiite énumérées par Hafez (*Ibid.*: 20) et reprises ici pour être, si nécessaire, commentées :

- « Le lycée franco-libanais » dont on a parlé *supra*. Par ailleurs, il serait peut-être ici pertinent de relever le nombre d'élèves, « 800 », indiqué par Hafez en 2006, à supposer que celui-ci renvoie à la même année qui est celle de la publication du livre de celui-ci. Comme déjà indiqué, ce nombre est aujourd'hui relativement inférieur (soit une baisse d'environ 12,5 %). Faut-il pour autant voir le signe d'un quelconque recul qui pourrait être

lié à plusieurs paramètres (économique, entre autres) qui rendent ici presque « fantaisiste » toute conclusion hâtive (baisse de l'attractivité, par la communauté ici considérée, pour l'enseignement francophone, etc.) ?

- « “L’espace Sud” qui inclut trois centres culturels à Saïda, Tyr et Nabatiyé. Ceux-ci proposent, des cours de langue française, prévoient des stages de formation pédagogique, mettent en place depuis septembre 1997 un diplôme de formation pédagogique ouvert à des enseignants libanais, en partenariat avec l’Université Saint-Joseph, l’IUFM de Colmar, l’Université de Haute-Alsace et les Inspections académiques du Haut et du Bas-Rhin, abritent des bibliothèques, organisent des manifestations culturelles et artistiques gratuites. »
- « Depuis les années 1985-88, l’Ambassade de France accorde chaque année une dizaine de bourses de 3^e cycle à de jeunes chiïtes ». Il n’y a pas lieu ici de s’émouvoir que la France, pays défenseur de la laïcité et de l’anti-communautarisme affiché, puisse prendre part à ce système confessionnel de *quota*. Il y a à cela essentiellement deux raisons « objectives » (nous ne rentrerons pas ici en effet dans des analyses autres, subjectives donc, pouvant nous conduire à des « surinterprétations » de « café-trottoir » – pour employer une expression française « du » Liban – qui n’ont rien de scientifiques !). Premièrement, il faut garder à l’esprit qu’au Liban le confessionnalisme est, bien que pour une durée censée être limitée dans le temps, constitutionnellement reconnu. C’est donc officiel. La deuxième raison est que ce système eut certes pour ancrage l’empire ottoman, il n’en est pas moins vrai qu’il fut entériné par la France lors du mandat en favorisant une partie des Libanais : les Maronites « notam-(-quasi-exclusive-)-ment ».

À ce propos, Robert de Caix (cité dans Kaufman, 2014 : 27) qualifie, « non sans émotion » (« emphatically » selon Kaufman), ces derniers de « peuple qui vit, [...] pense, [...] progresse comme nous ; et si peuple mérite notre sympathie; c’est certainement celui-ci; il y a là un peuple dont toutes les traditions sont des témoignages de notre ancienne

chevalerie ; [...] un peuple qui sème le grain [...] sur le sol qui fut le berceau sanglant de la noblesse des premières maisons de France; [...] un peuple qui sait mourir pour les mêmes idées que nous défendons; mourir, non comme nos soldats d'Europe, avec la mâle consolation que chaque goutte de leur sang qui tombe est une perle pour la couronne de gloire que l'Histoire leur réserve, mais mourir martyr et ignoré, sous le yatagan du fanatisme. Ce peuple, c'est le peuple maronite. »

Si l'on a longtemps reproché (c'est plus ou moins vrai aujourd'hui) aux Maronites de « faire le jeu » des Occidentaux, notamment de la France, au Liban, le même reproche est fait à l'adresse, des Chiïtes considérés aujourd'hui par leurs adversaires, Sunnites notamment, comme faisant le jeu des « Perses » ou « Iraniens safavides » – selon l'intensité du reproche ! – dans la région.

4. « la mobilisation de la France en faveur des chiïtes fut accompagnée d'un soutien politique inconditionnel au Liban. En 1996, lors de l'agression israélienne au Sud Liban, [...] elle a été la première à acheminer de l'aide humanitaire et à proposer un projet de compromis dès le premier jour des conflits. Il s'agit d'un arrangement qui a donné de facto à la Résistance [au Hezbollah] le droit de poursuivre ses actions contre des objectifs militaires au Liban Sud occupé. »

Hafez (*Ibid.*: 20) ajoute que « la France n'a cessé de réclamer l'application de la résolution 425 du Conseil de Sécurité qui exigeait le retrait des troupes militaires israéliennes », avant de conclure que « les chiïtes ne peuvent voir que d'un bon œil la sympathie dont font preuve les dirigeants français notamment Jacques Chirac, à l'égard de la cause arabe dans le conflit qui secoue la région depuis des décennies. »

À l'instar de Hafez, Cohen (2003¹⁴) soutient, comme déjà indiqué dans l'introduction, qu'« au Liban, les Chiïtes, à commencer par leur organisation la plus fondamentaliste, le Hezbollah, sont conscients de la nécessité de pratiquer une langue de communication internationale, mais refusent de recourir à la langue du “Grand Satan” et systématisent l'enseignement du français dans leurs écoles communautaires ». De

(14) Il s'agit d'un article cité précédemment. Celui-ci est, pour rappel, intitulé *Le français, arme de contestation politique ?* et paru (absence de pagination) en mars 2003 dans *Le Monde*.

même, Chehadé (2008 : 18-19) explique que « le français gagne du terrain au sein de la communauté musulmane pourtant réputée anglophone. Des familles chiites, de retour au Liban après un long séjour en Afrique francophone, ont ainsi favorisé l'ouverture de deux écoles francophones dans le sud du pays ». Chehadé (*Ibid.* : 19) précise également que « les Chiites ont par ailleurs opté pour le français pour des raisons idéologiques et surtout anti-américaines ; la guerre en Irak en 2003 dirigée par les Américains, la guerre de l'État hébreu allié des Américains contre le Liban en 2006 et, de façon générale, la politique américaine qualifiée par certains d'« antiarabe » poussent les musulmans vers le français. »

Néanmoins et à bien des égards, cette politique étrangère de la France dite pro-arabe est à nuancer. Plusieurs arguments que nous développerons ici nous amènent en effet à aller dans ce sens. Prenons d'abord l'inscription, par l'Union européenne, de la branche armée du Hezbollah sur la liste des organisations terroristes en 2014, rejoignant ainsi la position des États-Unis et du Royaume-Uni. Ce parti, très majoritairement musulman chiite, est responsable du départ de l'armée israélienne du sud du pays en 2000, et est en effet considéré comme « terroriste » par les Américains. En revanche, la France (en particulier sous les mandats successifs du président Jacques Chirac dont on pouvait se procurer les portraits chez un marchand au Moyen-Orient proposant également des portraits des présidents syriens Assad, père et fils, ou encore du « Raïs » Yasser Arafat), l'avait jusqu'alors toujours considéré comme « parti de résistance ».

Déjà en 2006, le Hezbollah a été débouté de son action devant le Conseil d'État. Sa requête avait pour objet la levée de l'interdiction de sa chaîne de télévision al-Manar qui émettait en France via le satellite européen Eutelsat. Cette interdiction est intervenue en 2004 (jugement du Conseil supérieur français de l'audiovisuel, confirmé par le Conseil d'État deux ans plus tard) sous le gouvernement Raffarin. La chaîne chiite a été accusée d'avoir diffusé des films et émissions qui « s'inscrivent dans une perspective militante, qui comporte des

connotations antisémites¹⁵ », à savoir « anti-israéliens » et /ou « anti-juifs ».

Les positions actuelles de la France s'inscrivent quasiment dans la continuité de la politique de Nicolas Sarkozy, considérée comme « plus favorable à Israël », et synonyme de « rupture » consommée avec la politique chiraquienne, aux yeux de l'ensemble des acteurs et observateurs à l'intérieur ou en dehors de la région, et non pas seulement pour le Hezbollah. La politique étrangère française au Moyen-Orient est actuellement à la faveur des pétromonarchies sunnites du Golfe et promeut désormais son opposition à l'Iran chiite, parrain du Hezbollah considéré comme la synecdoque de la communauté chiite libanaise. Cela étant dit, tous les Libanais chiites ne se reconnaissent pas forcément dans ce parti, à l'instar des fondateurs des écoles du Mouvement Amal ou encore ceux d'al-Mabarrât, qui sont considérés comme relativement plus francophiles.

Par ailleurs, il y a peu de chance que le Hezbollah ait oublié le soutien de l'actuel (encore pour quelques semaines) président français, François Hollande, au projet avorté d'une « frappe » contre le régime syrien, allié et désormais « frère d'armes » du Hezbollah depuis le début de la guerre dans ce pays. Il en va de même pour le bombardement du Yémen par la coalition des pays majoritairement « sunnites » contre les positions des rebelles chiites zaydites que soutient également le Hezbollah. Ainsi avons-nous appris par les médias l'annonce de la vente des avions de chasse « rafales » à des Etats actuellement membres de cette coalition anti-houthie. La France aura ainsi choisi « son camp » et celui-ci, on l'aura compris, n'est pas celui du Hezbollah.

La communauté chiite s'est donc servie du français comme outil « conjoncturel » bien que cet « outil » ne soit pas ancré dans son identité comme peuvent l'être l'arabité ou la « chiïté ». Cet apport que l'on a décrit plus haut à la francophonie « numérique » n'est guère garanti. Cette « francophilie » supposée de la communauté chiite est sans aucun doute aujourd'hui à relativiser.

(15) Pour moi, le qualificatif « antisémitisme », dans son deuxième terme tronqué sémitisme englobe tous les peuples sémites (dont le peuple arabe est également issu), comme le précise Edgar Morin (2004).

« Francophonie chiite » : tendances actuelles en chiffres¹⁶

Les arguments développés plus haut nous suggèrent un éventuel changement en termes de choix linguistiques. Aussi ai-je voulu savoir si un changement de « tendance(s) » n'était sur le point de s'opérer. Pour ce faire, j'ai mené une enquête auprès des établissements de cette communauté, dont les écoles réputées proches du Hezbollah ou financées et gérées directement par ce parti. Je me suis notamment rendu dans la région du Sud-Liban, celle de Nabatiyyé, ainsi que dans la banlieue sud de Beyrouth, territoires où cette communauté est en effet majoritaire¹⁷. Ci-après je présenterai d'abord les chiffres des **établissements proches et ceux appartenant¹⁸ au Hezbollah** dans un tableau (référéncé *HZB*, pour *HeZBollah*) que j'ai traduit de la manière la plus fidèle possible : l'original que l'on m'a fourni étant en langue arabe.

S'agissant de l'analyse de ces premières données, il convient de préciser que j'ai fait le choix comme ce sera indiqué dans le *Tableau HZB*, de circonscrire¹⁹ mon enquête, aux écoles *proches* et à celles *appartenant* au Hezbollah, dans la ville de Beyrouth et dans sa banlieue sud, appelée simplement en arabe libanais *Dâhyeh* ([la] *Banlieue*), qui est le fief beyrouthin de ce parti. C'est un territoire représentatif des tendances éducatives et sociales du Hezbollah. Ainsi, les trois *Écoles al-Mustapha*²⁰ qui seront mentionnées dans le tableau font partie d'un

(16) KAZWINI-HOUSSEINI (2015 : 184-196) : certaines données et leur analyse ont été reprises telles quelles.

(17) Cf. notamment la carte publiée dans Daher (2014 : 32), déjà citée.

(18) Concrètement, le choix de l'« étiquette » *proches* renvoie aux établissements *al-Mahdi* et *al-Mustapha* ; tandis que les établissements *appartenant* au Hezbollah sont ceux de l'association *al-'Imdâd*, qui est un organe officiel et social du parti, s'occupant notamment des orphelins et des familles démunies de la communauté.

(19) En revanche, pour d'autres institutions éducatives chiites que nous présenterons dans des tableaux séparés comme les écoles *al-Mabarrât* et celles du mouvement *Amal*, nous avons pris en considération l'ensemble des établissements.

(20) Site de la JTDI, l'association qui gère ces établissements : <http://www.islamtd.org/> (La JTDI est l'acronyme en arabe pour *Jam'iyyat Ta'lîm Ddîn l-Islâmi* (en français : *Association pour l'Enseignement Religieux Islamique*) : elle gère donc les écoles *al-Mustapha*).

ensemble de six établissements²¹. De même pour les *Écoles al-Mahdi*²², celles qui apparaîtront dans ce même tableau font partie d'un ensemble²³ d'écoles dont une située dans la ville de Qom en Iran.

Ces données ainsi réparties, démontreront que seule désormais une petite minorité des écoles du Hezbollah dispense un enseignement en français langue de scolarisation/enseignement. C'est l'anglais qui lui a donc été préféré. Il est d'ailleurs à noter que le site web en arabe des écoles al-Mahdi propose une version en anglais lorsque celui d'al-Imdâd²⁴ propose en sus une version en persan (farsi). Celui des écoles al-Mustapha est disponible seulement en arabe. Sur les trois sites, aucun ne propose en tout cas une version en français.

De plus, je me suis intéressé aux motivations qui sont à l'origine du choix de l'anglais comme langue de scolarisation ainsi que d'un éventuel changement de politique linguistique au sein des établissements. À cette double question, le responsable académique (dit « éducatif », *mas'ul tarbawi* en arabe) au sein d'al-Imdâd, ayant requis l'anonymat, a répondu que l'anglais a été préféré au français pour « des raisons liées au marché du travail » qui, selon lui, est « plus demandeur de l'anglais en règle générale ». La maîtrise du français est, dit-il, « désormais accessoire ».

tant que *koinè dialektos*), plutôt qu'une langue « en perte de vitesse » (allusion au français).

(21) Les trois autres écoles se trouvent donc en dehors de la Daḥyeh, dans les villes de Nabatiyyeh, Sour (Tyr) et Qasarnaba (peut également être orthographiée avec un *K*). L'anglais domine dans l'ensemble.

(22) Site de la MITT, la fondation qui gère ces établissements : <http://www.almahdischools.edu.lb/> (La MITT est l'acronyme en arabe pour *Mu'assasat al-Islâmiyyah lel-Tarbiya wa lel-Ta'lim* (en français : *Fondation Islamique pour l'Éducation et l'Enseignement*) : elle gère donc les écoles al-Mahdi).

(23) Il s'agit des écoles situées dans les villes d'al-Ghâziyyeh, Kafarkila, al-Charqiyah, Machghara, Sûr (Tyr), al-Majâdel, 'Ayn el-Mezrâb, Bint Jbeyl, al-Nabi Chît, Chmostâr, Baalbek et al-Bzâliyyeh. L'anglais est très dominant : la tendance par école est en moyenne d'une vingtaine de sections d'enseignement en anglais pour environ 4 en français. Certaines d'entre elles, à Tyr par exemple, sont entièrement anglophones.

(24) <http://www.alemdad.net/>

Voici les données (*Tableau HZB*) en question :

Tableau HZB		
Établissements d'enseignement scolaire proches ou appartenant au Hezbollah et situés dans la ville de Beyrouth et dans sa banlieue-Sud (Dâhyeh)		
Nom de l'établissement	Nombre d'élèves	
Écoles al-Mustapha (Hâret Hreyk ²⁵ / Tehwîtat al-Ghadîr / Be'r Hasan ²⁶)	3200	
Écoles al-Mahdi (al-Hadath / Châhed)	6000	
École* Ahlu-l-Bayt - Ra's el-Nabe' *relève d'al-Imdâd ²⁷	900	
Institut professionnel* al-Rasûl el-A'zam - Tarîq el-Maţar *relève d'al-Imdâd	2500	
Al-Imâm el-Khomayni (Lycée - Institut professionnel)* *relève d'al-Imdâd	2600	
Répartition en fonction de la langue de scolarisation (langues de scolarisation ou d'enseignement : français/anglais)	Français	Anglais
	8 %	92 %

(25) Établissement pour garçons.

(26) Établissement pour filles. Il est le seul à avoir une appellation autre que *École al-Mustapha*, suivie du *nom de la ville* ou du *quartier* où il se situe géographiquement. Il a été baptisé *al-Batûl*, le surnom de « Sayydeh » Fâtima, fille du prophète Mahomet et épouse de l'« Imâm » Ali. Par ailleurs, les familles régnantes de Jordanie (les Hachémites) et du Maroc (les Alaouites) revendiquent une ascendance directe allant jusqu'à Mahomet via Fâtima. C'est également le cas du secrétaire général du Hezbollah, Hasan Nasrallah. Cette ascendance lui vaut par ailleurs le titre de *Sayyed*.

(27) Cette association attribue des noms à ses établissements scolaires, contrairement aux Écoles al-Mustapha et al-Mahdi qui n'en donnent pas (à l'exception de l'établissement al-Batûl, comme indiqué dans la précédente note de bas de page). Il est par ailleurs à noter que le tableau en arabe qui contient les données qui nous ont été fournies, ne regroupe pas ensemble les établissements relevant d'al-Imdâd à l'instar de ceux d'al-Mustapha ou d'al-Mahdi. C'est sans doute lié au fait que le Hezbollah ne souhaite pas attribuer à ses propres établissements, souvent des filières iraniennes, une « étiquette reconnaissable ». C'est en tout cas ce que la personne ressource m'a indiqué.

J'ai fait preuve d'insistance à l'égard de notre interlocuteur en reposant la même question de plusieurs manières possibles et en lui « tendant parfois la perche », comme si je voulais à tout prix entendre une version et non une autre ! Le responsable en question m'a affirmé que ce choix n'est aucunement lié à la géopolitique. Il s'agit pour lui de répondre aux « attentes des familles » qui recherchent pour leurs enfants un outil linguistique « plus répandu » (comprendre l'anglo-américain, en De plus, je me suis intéressé aux motivations qui sont à l'origine du choix de l'anglais comme langue de scolarisation ainsi que d'un éventuel changement de politique linguistique au sein des établissements. À cette double question, le responsable académique (dit « éducatif », *mas'ul tarbawi* en arabe) au sein d'al-Imdâd, ayant requis l'anonymat, a répondu que l'anglais a été préféré au français pour « des raisons liées au marché du travail » qui, selon lui, est « plus demandeur de l'anglais en règle générale ». La maîtrise du français est, dit-il, « désormais accessoire ».

J'ai fait preuve d'insistance à l'égard de notre interlocuteur en reposant la même question de plusieurs manières possibles et en lui « tendant parfois la perche », comme si je voulais à tout prix entendre une version et non une autre ! Le responsable en question m'a affirmé que ce choix n'est aucunement lié à la géopolitique. Il s'agit pour lui de répondre aux « attentes des familles » qui recherchent pour leurs enfants un outil linguistique « plus répandu » (comprendre l'anglo-américain, en tant que *koinè dialektos*), plutôt qu'une langue « en perte de vitesse » (allusion au français).

S'agissant de la date de cette éventuelle « orientation », il affirme que ces changements ont été progressivement opérés « à compter de 2003-2004 » pour les raisons indiquées plus haut, qui se résument à « la volonté d'aller sur un marché [linguistique] plus porteur » et synonyme d'« insertion professionnelle plus rapide ».

Qu'en est-il des autres établissements de la communauté chiite qui ne relèvent pas du Hezbollah ?

Il y a les écoles al-Mabarrat ou encore celles du Mouvement Amal qui sont en partie francophones : un attachement réel au français, sans pour autant aller jusqu'à parler de « francophilie », a toujours été « perceptible ». Là aussi, j'ai jugé indispensable d'aller enquêter auprès

de ces écoles. Ci-après, je présenterai les chiffres des *Etablissements al-Mabarrât*, suivis de ceux des *Institutions éducatives Amal*.

– **Les Établissements al-Mabarrât :**

Les chiffres seront indiqués dans un tableau (référéncé *MBR*, pour *MaBaRrât*) que j'ai moi-même fourni en langue arabe à *al-Idâra al-Tarbawiyah* (« Administration éducative ») qui l'a vérifié et complété. Ma demande a été acceptée et honorée dans des délais relativement rapides, après quelques questions notamment sur l'objectif de l'enquête. Par ailleurs, ces établissements appartiennent à la fondation *al-Mabarrat* de l'Ayatollah Sayyed Mohammad Hussein Fadlallah²⁸. Elle est gérée depuis le décès de ce dernier en 2010, par son fils Sayyed Ali.

28 L'un des fondateurs du Hezbollah dont les dirigeants avaient ensuite pris leurs distances avec lui. Pour davantage de précisions, consulter par exemple l'ouvrage de Daher (2014) ou celui de Le Thomas (2012) dont les références complètes sont citées en fin d'article dans les indications bibliographiques.

Voici donc le *Tableau MBR* traduit par mes soins :

Tableau MBR			
Ensemble des Établissements d'enseignement scolaire appartenant à la fondation al-Mabarrât			
Nom de l'établissement	Nombre d'élèves	Répartition en fonction de la langue de scolarisation/enseignement	
		Anglais	Français
École ¹ 'Isa 'Ibnu Maryam (al-Khyam)	1 188	74.5 %	25.5 %
École Rasûl al-Maḥabba (Jbeyl, ville à dominance chrétienne)	350	7.1 %	92.9 %
École al-Abrâr (al-Dawḥa)	1 328	85.5 %	14.5 %
École al-'Imâm el-Hoseyn (Sohmor)	567	93.1 %	6.9 %
École al-'Imâm el-Kâzem (Ali al-Nahri)	1 574	60.5 %	39.5 %
École al-'Imâm Ja'far al-Ṣadeq (Jwayya)	1 238	76.4 %	23.6 %
Lycée al-'Imâm Ali (Ma'rub)	1 038	85.1 %	14.9 %
École al-'Ichraq (Bint Jbeyl)	947	75.8 %	24.2 %
Lycée al-'Imâm al-Bâqer (al-Hermel)	1 121	0.0 %	100 %
Lycée al-Bachâ'ir (al-Beka')	2 130	72.8 %	27.2 %
Lycée al-'Imâm al-Jawâd (Ali al-Nahri)	2 171	49.8 %	50.2 %
Lycée al-Mojtaba (Beyrouth)	1 091	78 %	22 %
Lycée al-Rahmeh (Nabatiyyeh)	1 729	68.4 %	31.6 %
Lycée al-'Imâm al-Hasan (Beyrouth)	1 498	83.9 %	16.1 %
Lycée al-Kawthar (Beyrouth)	2 341	77.8 %	22.2 %
Ensemble des établissements techniques et/ou professionnels - Institut technique et professionnel Ali al-Akbar(Beyrouth) - Lycée professionnel al-Hâdi (Beyrouth) - Institut professionnel al-Qâsem (Beyrouth) - Institut al-Mabarrât pour les sciences médicales (Beyrouth) - Institut technique al-Sayyedah Thokayna (Beyrouth) - Dâr (<i>peut se traduire littéralement par « Maison »</i>) al-Ṣâdeq pour l'éducation et la formation (Beyrouth)	1689 (environ : marge d'erreur inférieure à 5 %)	100%	0.0%
Totaux	22 000	70.40%	26.60%

¹ Par *École* (*Madrasah en arabe standard ou Maderseh* (réalisée aussi *Madraseh* selon l'origine géographique et parfois confessionnelle du locuteur) **en libanais**, on entend au Liban un établissement d'enseignement général allant de la maternelle jusqu'au cycle secondaire (classe de Terminale)

Le constat, bien que moins important que celui des écoles du Hezbollah, est sans appel. La responsable du bureau « éducatif » des écoles al-Mabarrât m'a confirmé que la tendance s'est inversée en faveur

de l'anglais²⁹ « depuis huit/dix ans ». Elle a précisé que les parents « ne veulent plus du français [à cause] du marché du travail qui entraîne une plus forte demande pour une scolarité en anglais ».

De plus, elle a expliqué que « cette orientation vers l'anglais », outre ce que l'on appelle un *marché des langues*, s'est « accentuée pour des raisons géopolitiques » également. La France a « retourné sa veste », a-t-elle martelé. Les parents considèrent l'anglais comme la langue « indispensable » pour l'accès à l'emploi. « Notre système éducatif nous contraint à choisir une autre langue que l'arabe : choisir entre l'anglais et le français qui a perdu sa valeur ajoutée sans doute à cause de cette politique d'alignement sur celles des Arabes [du Golfe], la question ne se pose plus pour bon nombre de parents ». Le français, bien qu'il « reste étudié comme langue étrangère ne connaît plus l'attractivité d'il y a dix ans ».

- **Les Institutions éducatives Amal** (en arabe *Mo'assasât Amal al-Tarbawiyya* dit aussi « *al-Maḥrumîn*³⁰ ») :

Les *Institutions Amal* sont réputées être relativement *moins proches* du Hezbollah dans leur politique éducative, en ce sens que cette dernière est « religieusement moins rigoriste ». J'indiquerai les données dans un tableau (référéncé *AML*, pour *AMaL*) que j'ai également moi-même fourni en langue arabe et demandé à *al-Cho'ba al-Tarbawiyyah* (« Section éducative ») de vérifier et de compléter. Ma demande a par ailleurs été bien accueillie, mais certains directeurs d'écoles m'ont demandé préalablement une autorisation de la part du directeur général des institutions éducatives du mouvement, M. Ali Khreys.

29 Entretien en arabe libanais réalisé en 2015 avec Madame Solaf Hachem, Coordinatrice éducative des institutions al-Mabarrât, à Beyrouth.

30 En référence à *Ḥarakat al-Maḥrumîn*, « *Mouvement des Déshérités* » fondé par l'Imâm Mûsa Ṣṣadr. Par ailleurs, la famille de ce dernier, notamment sa fille Rabâb, a relativement pris ses distances avec les instances dirigeantes d'Amal depuis la main mise sur le mouvement de l'actuel Président de la Chambre, Nabih Berry. Une structure éducative et sociale « parallèle » a été recréée par Rabâb Ṣṣadr en 1984 (la même structure avait existé en 1962). Il s'agit de la fondation portant le nom de son père. L'école *Reḥâb al-Zahra'* pour filles en fait partie : elle compte 313 élèves et est entièrement anglophone. Je l'ai exclue de l'enquête du fait de son faible poids.

Voici le *Tableau AML* (également traduit par mes soins) :

<i>Tableau AML</i>			
<i>Ensemble des Établissements d'enseignement scolaire appartenant au mouvement Amal (Institutions Amal, « al-Maḥrumîn »)</i>			
Nom de l'établissement	Nombre d'élèves	Répartition en fonction de la langue de scolarisation/ enseignement	
		Anglais	Français
ثانوية الشهيد حسن قصير بيروت طريق المطار Lycée Martyr Ḥasan Qaṣyr - Ṭarîq al-Maṭâr	1937	79 %	21 %
ثانوية الشهيد بلال فحص النبطية تول Lycée Martyr Bilâl Faḥṣ - Nabaṭiyyeh – Tûl	3402	62 %	38 %
ثانوية مجمع التحرير السلطانية Lycée Mojamma' al-Taḥrîr – al-Solṭâniyyeh	1318	70 %	30 %
ثانوية الشهيد مصطفى شمران البيسارية Lycée Martyr Mustapha Chemrân – al-Baysariyyeh	1972	84 %	16 %
ثانوية الشهيد محمد سعد برج رحال Lycée Martyr Mohammad Sa'd – Borj Raḥâl	1881	75 %	25 %
ثانوية الشيخ محمد يعقوب بعلبك Lycée Cheikh Mohammad Ya'qûb-Baalbek	246	54 %	46 %
ثانوية الامام موسى الصدر الهرمل Lycée al-Imâm Mûsa Ṣṣadr – Hermel	461	14 %	86 %
ثانوية الكرامة الشوفيات Lycée al-Karâmeh	361	81 %	19 %
Totaux	11 578	70,12 %	29,87 %

Pour ces établissements relevant donc des institutions éducatives du mouvement Amal, mon enquête a permis d'en recenser neuf. Toutefois, seuls huit d'entre eux apparaissent ci-dessus (*Tableau AML*). Le neuvième établissement, situé dans le sud du pays à al-Khyam, est actuellement fermé pour sa transformation en lycée technique. Parmi

ces structures, il y a le tout nouvel établissement, le *Lycée al-Karâma*, qui a ouvert ses portes en 2013-2014, à *al-Chwayfêt*. Je me suis entretenu avec son directeur³¹ qui m'a livré les dernières tendances du public (élèves et parents) accueilli au sein des établissements *Amal* de manière générale, et dans celui qu'il dirige en particulier.

J'ai interrogé aussi une autre directrice³² d'école, celle du *Lycée Hasan Qaṣyr*. Cet établissement est l'un si ce n'est le plus important lycée du mouvement *Amal*. De plus, j'ai recueilli l'avis du directeur général adjoint³³ des institutions éducatives *Amal*. Je vais plus loin restituer leurs avis respectifs, mais notons d'abord au vu des données restituées dans le tableau (*AML*) ci-dessus, que le français est également minoritaire, même s'il occupe une meilleure place en comparaison avec les résultats obtenus concernant les établissements du Hezbollah.

Quant au responsable politique et aux deux directeurs cités plus haut, ceux-ci s'accordent à dire que bien que le français soit choisi comme langue de scolarisation-enseignement, les sections francophones sont de loin celles qui attirent le moins d'élèves. La majorité s'inscrit « désormais » dans les sections anglophones et le rapport dans la plupart des écoles est d'« environ une *cho'ba* (*section*) pour le français sur cinq pour l'anglais ».

J'ai tenté de les interroger sur ce « désormais » et savoir à quand pouvait-il remonter. Les réponses données situent ce début de changement au début des années 2000. Quant au « pourquoi », le responsable politique explique en effet que même les établissements traditionnellement francophones et francophiles sont en train de s'adapter à cette demande de scolarité en anglais. Il cite l'exemple des établissements catholiques et nomme particulièrement les écoles *al-Ḥekmeh* (*La Sagesse*) et va même jusqu'à tenter un jeu de mots : « c'est parce qu'ils sont suffisamment sages, qu'ils ont choisi d'adapter leur

(31) Monsieur Ghadoub SOLEYMAN : entretien en arabe libanais réalisé en 2015.

(32) Madame Raḥmeh ḤAJJ : entretien en arabe libanais réalisé en 2015.

(33) Monsieur Nizâr GHARĪB : entretien en arabe libanais réalisé en 2015. Comme déjà indiqué, le directeur général actuel s'appelle Ali Khreys : à ne pas le confondre avec son homonyme, député du Sud.

offre ! ». Sans doute, fait-il notamment allusion à la *Sagesse High School*³⁴ ?

Citant le cas de sa propre fille qui a reçu une éducation scolaire francophone, il dit que celle-ci s'est très vite retrouvée « contrainte de s'orienter vers une université anglophone, une fois le baccalauréat en poche ». Après lui avoir demandé la raison d'une telle « orientation » (ou choix « par contrainte »), il a martelé que la seule université francophone qui « vaille le coup » est très sélective et n'accepte donc pas en nombre suffisant les néo-bacheliers. Il fait allusion à l'université Saint-Joseph qui jouit d'une bonne réputation auprès de ce responsable politique et de l'ensemble de la classe politique musulmane soit-elle ou chrétienne.

S'agissant du système scolaire francophone³⁵, mon interlocuteur l'a qualifié de « *Nizâm ta'lîmi ghayr maren* » (« un système scolaire qui manque de flexibilité »). Sur le français en tant que langue, celui-ci s'est livré à une comparaison entre le français et l'anglais. Pour lui, le français est une langue « beaucoup plus difficile » à apprendre que l'anglais. Il prend l'image du « marché des langues » pour nous indiquer que cette « difficulté » du français est l'une des raisons qui poussent les parents d'élèves à préférer l'anglais. Paradoxalement, pour ses petits-enfants, ajoute-t-il, « ma fille a choisi de les scolariser dans une école où le français est langue d'enseignement ». Interrogé sur ce « paradoxe », il a pour ainsi dire « botté » (ou presque) en touche : « car [ma fille] elle-même est francophone et connaît mieux le système scolaire à la française ». Ce choix renvoie en tout cas à ce que Katia Haddad (2006 : 8³⁶) avait qualifié de « bon sens populaire ».

Par ailleurs, ce responsable ainsi que les deux directeurs de lycée, soulignent le « manque de soutiens financiers aux actions pédagogiques et la rareté des bourses d'études désormais attribuées par la France ». Ils précisent que la Grande Bretagne (*al-'Englîz* : « les Anglais ») ou encore l'Italie, soutiennent leurs actions éducatives plus que les Français. « Lorsque vous proposez une bourse d'études à un jeune pour aller

(34) Sur le site web de l'établissement, nous pouvons ainsi lire : « Sagesse High School [...] is an Anglophone Catholic school, founded in 1992. ». <http://sagessehs.edu.lb/about/about-shs>

(35) Mon interlocuteur a employé le qualificatif « à la française », si l'on tente une traduction littérale de l'arabe libanais. Exprimé ainsi, le français serait sans doute, pour lui, identifié comme langue de (la seule) France.

(36) Publication datant initialement de 2000, puis mise à jour en 2006.

étudier en Italie, il n'a aucune réticence à apprendre l'italien ! ». Pour leurs élèves ainsi que pour ceux des autres écoles de manière générale, une fois bacheliers, « il est relativement plus facile de poursuivre leurs études dans des universités anglophones. Leur offre y est plus nombreuse et devient de plus en plus attractive du fait notamment du marché du travail. Si au mieux le français peut paraître un plus, l'anglais est indispensable pour postuler dans la plupart des entreprises libanaises. Lorsqu'on parle d'expatriation ou d'immigration dans les pays du Golfe, la question de l'anglais, langue indispensable, ne se pose alors plus ! ».

Enfin, le responsable en question considère que « lorsque les parents réfléchissent à tout cela, bien qu'eux-mêmes aient effectué une scolarité en français, ils préfèrent pour leurs enfants désormais l'anglais, langue d'insertion professionnelle. ». C'est une raison supplémentaire pour laquelle, Amal transforme (choix donc qui se veut « pragmatique » !) de plus en plus de sections francophones en sections anglophones. Ces dernières font l'objet « depuis une dizaine d'années au moins d'une plus forte demande. ». Le directeur du Lycée al-Karâma m'a quant à lui confié avoir « même l'impression que le français est en voie de disparition dans nos écoles » au profit, on l'aura compris, de l'anglais.

Que conclure ?

Pour l'ensemble des établissements, les résultats obtenus permettent de constater que le français arrive sans conteste en seconde position, accusant ainsi un net recul par rapport à l'anglais. C'est dans les établissements *Hezbollah* que cette prépondérance de l'anglais est la plus saillante. Bien que de plus en plus minoritaire dans les écoles *Amal* et dans celles d'*al-Mabarrât* (les pourcentages sont quasiment identiques), le français y est relativement en meilleure position que dans les écoles *Hezbollah*.

Voici un tableau qui récapitule les données de ces trois types d'établissements chiites³⁷ :

<i>Synthèse</i>		
Nom de l'association éducative chiite	Répartition en fonction de la langue de scolarisation/enseignement	
	Anglais	Français
<i>al-Imdâd, al-Mahdi, al-Mustapha</i>	92%	8%
<i>al-Mabarrât</i>	70,40%	29,60%
<i>Institutions Amal (« al-Mahrumîn »)</i>	70,12%	29,87%

Il est à noter enfin, dans un souci d'exhaustivité, que d'autres structures éducatives tenues par des personnalités chiites (civiles, politiques ou religieuses) existent. Peuvent être citées celles appartenant ou très proches de l'entourage de l'Ouléma, Cheikh Mohammad Mahdi Chamseddîn : *al-Jam'iyyah al-khayriyyah al-Thaqafiyyah* (Ecole *Mabarrat Sayydeh Zaynab*) ou encore *Jam'iyyat al-Birr wa al-Ihsân* (Ecole technique *Borj al- Chamâli*). Toutefois, il s'agit d'établissements en perte de vitesse depuis notamment la disparition de cette figure religieuse chiite en 2001, celle-là même qui a fondé une université partiellement francophone, le premier et seul établissement d'enseignement supérieur libanais à « étiquette » chiite. Il s'agit de l'*Université Islamique au Liban*. Les études dispensées en anglais y arrivent également en tête par rapport à celles en français selon les derniers chiffres (année universitaire 2012-2013) du CRDP (2014 : 115)³⁸. Ainsi, 2 144 étudiants y suivent des formations exclusivement en anglais contre 1 702 en français.

(37) KAZWINI-HOUSSEINI (2015 : 196-199), pour la conclusion et la synthèse.

(38) CRDP (Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques) libanais, 2014, *Bulletin statistique pour l'année scolaire 2012-2013*, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Beyrouth, Liban. Publication en ligne sur <http://www.crdp.org/>. Il s'agit des seules données disponibles à ce jour (mars 2017). Les statistiques du CRDP publiées en 2016 ne mentionnent en effet aucune donnée nouvelle.

Un autre exemple est celui d'*al-'Amiliyyeh*. Les deux établissements que cette structure gère ne sont plus reconnus aujourd'hui pour leur « chiité » et encore moins pour de quelconques liens avec le Hezbollah.

Il existe également des établissements appartenant au Conseil supérieur islamique chiite, comme celui d'*al-Maqâsed al-Khayriyyeh al'Islamiyyah* (n'ayant aucun lien, si ce n'est le nom, avec l'Association Makassed³⁹ de la famille de l'ex-Premier ministre libanais, Tammam Salam) situé dans la localité d'al-Ch'aytiyyeh. Celui-ci ne compte guère plus de 90 élèves et dispense un enseignement à 100 % anglophone. C'est la raison pour laquelle, je n'ai pas jugé utile d'inclure ces quelques établissements dans l'analyse des tendances linguistiques actuelles de la communauté chiite : poids numérique faible et/ou affiliation à tel ou tel parti désormais difficile à établir.

Aussi est-il, sans doute, possible de relativiser cet éventuel « rejet » de la francophonie par la communauté chiite dont je viens d'indiquer les enjeux, puisque :

- 1- Ce rejet ne concernerait qu'une partie, en l'occurrence celle qui constitue la « base populaire » du Hezbollah : tous les Libanais chiites ne se reconnaissant pas forcément dans ce parti.
- 2- Quand bien même un tel rejet aurait été provoqué par des choix géopolitiques opérés par la politique étrangère de la France, le français, identifié comme « langue de France », ne serait pas abandonné pour autant. Une preuve qu'on peut citer d'un lien éventuel entre *politique* et *langue*, est l'intérêt de la mouvance chiite, en tant que résistance armée, pour l'hébreu moderne. Assimilé ainsi à une *langue/instrument* de « lutte contre l'ennemi », la langue de l'État hébreu (désignée par le Hezbollah de langue du « Petit Satan » ou du « Cancer »⁴⁰ de la région) est apprise par ceux-là mêmes qui voudraient sa disparition ! D'ailleurs, la même attitude est à observer dans le

(39) *Makassed*, plutôt que *Maqassed* ou encore *Maqâsed*, est l'orthographe la plus courante lorsqu'il s'agit de la structure associative en question.

(40) Selon le vocabulaire employé notamment dans les discours du secrétaire général du Hezbollah.

camp adverse, en l'occurrence en Israël, où l'arabe est, entre autres raisons, appris à l'école.

- 3- Les liens avec l'Iran, parrain du Hezbollah et de ses sympathisants n'ont pas suscité pour autant un engouement pour l'apprentissage du farsi par exemple ! Cet « attachement » qui lie le Hezbollah à *wilâyat el-faqih*⁴¹ est avant tout religieux, militaire et financier. Il est loin d'être, au sens anthropologique du terme, culturel et, par conséquent, linguistique, à l'instar des Maronites et de la France. Les jeunes chiites concernés, élevés dans un environnement clos et quasi imperméable au pluri-confessionnalisme qui caractérise le Liban, n'aspirent que rarement à des études supérieures dans les universités iraniennes et ce, malgré des bourses offertes à certains néo-bacheliers libanais.

(41) KAZWINI-HOUSSEINI (2015 :152-154) : j'y propose une synthèse commentée du thème *Chiisme et politique* abordé dans l'ouvrage d'Aurélie Daher déjà cité, notamment Daher (2014 :39) : « Les Chiïtes (un peu plus de 10 % des musulmans) sont en majorité "duodécimains" [renvoie à douze]. C'est le cas des Chiïtes libanais. Ils diffèrent des Sunnites sur des points dogmatiques et politiques. Ils sont pour la gestion de la communauté des croyants par les imams, c'est-à-dire les descendants d'Ali, (4^e Calife, cousin et gendre de Mahomet) puis de son fils, Husayn, jusqu'au douzième sur la liste (appelé *al-Mahdi*). [...] Au XIX^e siècle, la "*marja'iyya*" (traduction littérale : "*Référence*" ou "*Source d'imitation*") pose le principe qu'un croyant doit "imiter" (c'est-à-dire "se référer", "suivre") les édits religieux (fatwa, etc.) produits par un ouléma : un juriconsulte reconnu comme "*Référent*" ("*marja' al-taqlid*", dit simplement "*marja'*"). Chaque croyant peut suivre le *marja'* de son choix et de façon transnationale, c'est-à-dire qu'un Chiïte iraquien ou libanais peut par exemple choisir un *marja'* iranien. Le Chiïte verse à celui-ci ou à son représentant officiel (*wakil*) un impôt ("*khums*", soit le "1/5^e" des gains annuels réalisés. La "*marja'iyya*" en tant que concept rivalise avec celui de "*wilâyat al-faqih*" ("*le gouvernement du juriconsulte*"). Le principe de *wilâyat al-faqih*, mis en valeur à la suite de la Révolution islamique en Iran, n'est pas une invention de l'Ayatollah Khomeiny. Il en est la première incarnation. Il l'applique. Cette attribution, pour l'instant réservée aux douze imams a été contestée, car considérée par certains comme blasphématoire. La *marja'iyya*, quant à elle, n'a accordé aux religieux que le pouvoir de régler les affaires sociales d'ordre privées ou publiques ; les affaires politiques étant réservées au prophète et à ses descendants. La *wilâyat al-faqih* est critiquée également car elle montre Khomeiny puis Khamenei comme étant les seuls à la tête de tous les Chiïtes. *Wilâyat al-faqih* et *marja'iyya* sont donc deux conceptions rivales. » Quant au "*khums*" enfin, il convient de préciser que seuls les musulmans chiïtes (les "plus aisés" de la communauté des croyants) sont concernés par le paiement d'un tel impôt.

Bibliographie

BALANCHE, F. (2014), *Géopolitique du Moyen-Orient*, Documentation photographique, La documentation française.

CHAKHTOURA, A. (2015-mars), « Une semaine, un thème : #4 Francophonies libanaises », *L'Orient Le Jour*, quotidien libanais d'expression française. Article (absence de pagination) consultable sur le lien suivant : <http://www.lorientlejour.com/article/918169/une-semaine-un-theme-4-franco-phonies-libanaises.html>

CHEHADÉ », C. (2008), « Liban : face à l'anglais, le français résiste », *Le Français dans le Monde*, n° 360, pp. 18-19.

CLAUDE, G. (2008), « Les relations franco-libanaises sous la présidence de Jacques Chirac », *Politique Étrangère*, n° 4, hiver, pp. 885-897

COHEN, E., (2003-mars), « Le français, arme de contestation politique ? », quotidien *Le Monde*. Consultable (absence de pagination) sur le lien suivant : http://www.lemonde.fr/archives/article/2003/03/07/le-francais-arme-de-contestation-politique_311977_1819218.html

CRDP (2014), (Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques) libanais, *Bulletin statistique pour l'année scolaire 2012-2013*, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Beyrouth, Liban. Publication en ligne sur <http://www.crdp.org/>

DAHER, A. (2014), *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Presses Universitaires de France.

HADDAD, K. (2000) (publication suivie d'une mise à jour en 2006), « La francophonie et le Monde arabe : état des lieux », Presses de l'Université Saint-Joseph.

EL YAFI, Gh. (2012), « Le Liban face à ses difficultés d'être - La démocratie pose ses conditions », *alterinfo.net*, agence de presse en ligne : <http://alterinfo.net>

HAFEZ, S.A. (2006), *Statuts, emplois, rôles, fonctions et représentations du français au Liban*, L'Harmattan/

KAUFMAN, A. (2014), *Reviving Phoenicia: The Search for Identity in Lebanon*, New York, I.B. Tauris & Co. Ltd.

KAZWINI-HOUSSEINI, A. (2016), « Les nations à l'épreuve des identités ». *Synergies – Argentine*, n° 3, Numéro consultable en ligne : http://gerflint.fr/Base/Argentine3/kazwini_housseini.pdf

– (2015), *Plurilinguisme et identités au Liban : quels enjeux pour la francophonie ?*, Thèse de doctorat, volume I, Université de Rouen, Normandie Université, France. En cours de publication.

– (2004), *Relations internationales et Diplomatie soviétique au Levant : le cas du Parti Communiste Libanais 1924-1944*, mémoire de maîtrise de deuxième cycle (non publié), Université de Paris IV-Sorbonne, pp. 21-27.

KIWAN, F. (2002- (octobre), « Francophonie, entre ambitions et réalités », *Magazine, numéro spécial*, p. 32, Beyrouth.

LE THOMAS, C. (2012), *Les écoles chiïtes au Liban. Construction communautaire et mobilisation politique*, Paris, Karthala.

LEVISALLES, N. (2006-mars), « L'engouement des chiïtes », *Libération*, France, consultable (absence de pagination) sur le lien suivant : http://www.liberation.fr/hors-serie/2006/03/16/l-engouement-des-chiïtes_33105

MORIN, E. (2004-juin), « Antisémitisme, antijudaïsme, anti-israélisme », *Synergies, Pays riverains de la Baltique*, n° 2, p. 21.